

Bijoux de famille

Par **Patricia02**, le **16/05/2019** à **14:44**

Bonjour,

Je me suis séparée de mon conjoint (on a divorcés) et il m'a rendu mes affaires sauf certains bijoux que ma grand-mère m'a donnés et que je souhaiterais offrir à mon fils plus tard.

Mais mon ex refuse de me les rendre et dit vouloir les donner à notre fils quand il sera plus grand et quand il le décidera.

Quels moyens j'ai pour l'obliger à rendre ces bijoux ? Est-ce que nous devons forcément aller jusqu'au tribunal ?

Bonne journée à vous.

Par **Isidore Beautrelet**, le **18/05/2019** à **07:58**

Bonjour

Si votre ex conjoint refuse d'entendre raison, il n'y aura malheureusement pas d'autres solutions que de porter plainte contre lui.

Par **Camille**, le **18/05/2019** à **16:50**

Bonjour,

[citation]Je me suis séparée de mon conjoint (on a divorcés) et [s]il m'a rendu mes affaires sauf certains bijoux[/s] que ma grand-mère m'a donnés et que je souhaiterais offrir à mon fils plus tard.

[/citation]

Alors, pourquoi avoir donné ces biens à votre conjoint ???

Donner, c'est donner ; reprendre, c'est voler...

Par **Isidore Beautrelet**, le **19/05/2019** à **08:24**

Bonjour

Je crois que c'est plutôt Monsieur qui est parti avec lorsqu'il a quitté le domicile

Ce serait bien d'avoir un retour de Patricia.